

Trois mises en examen pour tentative d'escroquerie à l'encontre de Me Achoui

01-11-2007

PARIS, 31 oct 2007 (AFP) - Trois personnes, dont un gendarme, soupçonnées d'avoir proposé contre rémunération de donner à l'avocat Me Karim Achoui, blessé par balles en juin, le nom de policiers qui auraient voulu sa mort, ont été mises en examen pour tentative d'escroquerie, a-t-on appris mercredi de source judiciaire.

Egalement poursuivies pour association de malfaiteurs, elles ont été placées sous contrôle judiciaire, a précisé le parquet de Paris qui avait requis un mandat de dépôt à leur encontre. Le gendarme, un garde républicain en poste au palais de justice de Paris, a été suspendu de ses fonctions, a annoncé la direction de la gendarmerie dans un communiqué.

L'affaire remonte à une quinzaine de jours. Me Achoui a été "approché par une femme, une ancienne cliente" qui lui propose de rencontrer un gendarme susceptible de lui fournir des renseignements sur les policiers qui auraient voulu sa mort, a-t-il raconté à l'AFP, confirmant une information du Point. En juin, cet avocat de plusieurs figures du grand banditisme avait été blessé par balles par un inconnu en sortant de son cabinet parisien. Il accuse des policiers d'en être les commanditaires. Ce garde républicain est un "intermédiaire" qui présente l'avocat à un "policier très haut placé" à l'accent corse devant un bar du Ve arrondissement, a-t-il poursuivi. "Cet homme me dit qu'il a les renseignements nécessaires contre de l'argent", a ajouté l'avocat, précisant qu'on lui réclamait un premier versement de 50.000 euros puis un autre de 100.000 euros. Karim Achoui prévient alors les policiers de la brigade criminelle qui projettent de le doter d'un micro et de les arrêter en flagrant délit, selon son avocat, Me Jean-Yves Liénard.

Mais vendredi, alors qu'un nouveau rendez-vous doit avoir lieu sous surveillance policière, il est annulé "quelques minutes avant. Ils ont été renseignés", selon Me Achoui. Le gendarme, l'homme à l'accent corse et l'ancienne cliente sont interpellés au cours du week-end notamment "sur la base d'écoutes téléphoniques et de SMS qu'ils s'étaient échangés", selon une source proche du dossier. Le juge d'instruction Jean-Louis Périès, déjà chargé de l'enquête sur la

tentative d'homicide à l'encontre de Karim Achoui, a vu sa saisine élargie aux faits présumés de tentative d'escroquerie.

Avocat du braqueur multirécidiviste Antonio Ferrera, Me Achoui a été mis en examen en novembre 2005 pour complicité - qu'il nie - dans la spectaculaire évasion de son client de la prison de Fresnes (Val-de-Marne) en 2003.